



## COMITE DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME DU MORBIHAN



### COMPTE RENDU

Réunion du Comité Directeur  
jeudi 24 Juin 2010  
CS Kercado  
VANNES

#### Présents :

Isabelle DANET (membre) ; Dominique DERRIEN (Secrétaire Général du CDA 56) ; Joseph FALQUERHO (membre) ; Jean-Marc HEURTAUX (Président de la Commission Sportive et d'Organisation) ; Jean-Pol JILET (membre) ; Elisabeth LARNICOL (médecin du CDA 56) ; Eric MAZET (président de la Commission des Entraîneurs) ; Rémi RIO (Président du CDA 56).

#### Excusés :

Nadine BEGNIC (trésorière Générale du CDA 56) ; René BURBAN (Président de la Commission des Clubs) ; Gérard COLLIN (membre, pouvoir à Joseph FLAQUERHO) ; Marie-José JILET (membre, pouvoir à Jean-Pol JILET) ; Jacques-Yves LEGRAND (Président de la Commission des Officiels Techniques, Trésorier Adjoint du CDA 56, pouvoir à Rémi RIO) ; Blaise MAYANGA (Président de la Commission des Jeunes) ; Serge RIGOT (Président de la Commission Scolaire, pouvoir à Jean-Marc HEURTAUX) ; Yoann TUAL (membre, pouvoir à Eric MAZET).

#### Invités :

Fabien GRELARD (salarié du CDA 56 chargé de missions techniques) ; Antoine PAPE (Président de la Commission des Statuts et des Règlements).

#### Invitée excusée :

Marie-Christine KERGOSIEN (Présidente de la Commission Informatique).

#### Invité absent :

Jean-Claude LE BOULICAUT (Président de la Commission Départementale des Courses Hors Stade du CDA 56).

La réunion débute à 19h15.

Après avoir rappelé que cette 3<sup>ème</sup> réunion du Comité Directeur CDA 56 n'a pas pour objet d'être une réunion des commissions mais une réunion portant sur la politique générale départementale, le Président Rémi RIO rappelle que les élus du Comité Directeur doivent garder à l'esprit qu'ils sont les représentants d'une structure déconcentrée de la FFA (à l'instar des autres Comités et des Ligues) et qu'il convient, par voie de conséquences, de décliner à

l'échelon départemental les décisions fédérales. Ces décisions, même si l'on peut ne pas être toujours en accord, ne doivent pas faire l'objet de décisions contraires.

Rémi RIO souhaite la bienvenue à Antoine PAPE, invité en qualité de Président de la Commission des Statuts et des Règlements ainsi qu'à Fabien GRELARD, salarié du CDA 56. Il expose les raisons des absences de Jacques-Yves LEGRAND et Serge RIGOT (retenus par les Championnats de France UGSEL à DREUX) et de René BURBAN et Blaise MAYANGA (retenus par la réunion de la Commission Régionale des Jeunes à PLOUFRAGAN) en soulignant que beaucoup d'entre-nous sommes impliqués dans beaucoup de missions.

L'ordre du jour est rappelé et porte sur les 3 domaines suivants :

- Administratif
- Financier
- Sportif

Rémi RIO précise que ces 3 domaines sont intimement liés, les 2 premiers étant au service du 3<sup>ème</sup>.

Il donne des informations de nature administrative et financière.

Suite à appel à candidature pour la tenue de l'Assemblée Générale du CDA 56 le samedi 16 octobre 2010, seul le club de l'ACRLP s'est porté candidat à cette organisation qui se déroulera à LOCMINE. Il est rappelé que la date de l'Assemblée Générale doit tenir compte à la fois de la date de l'Assemblée Générale de la LBA mais également de celle de la première réunion du Comité Directeur du CDA 56 pour la saison 2010 – 2011 qui aura lieu le samedi 4 septembre à QUEVEN (Jean-Pol JILET se charge de l'organisation).

Rémi RIO informe qu'il a signé à la DDCS lundi 21 juin 2 conventions, l'une portant sur le PSE (Plan Sport Emploi) et l'autre sur le plan pluriannuel de développement. Pour ce dernier, il précise que les axes de développement présentés ont été retenus dans leur présentation :

- STRUCTURATION
- ACTIVITES PUBLICS
- QUALIFICATION
  - EQUIPEMENTS
  - PROMOTION
  - HAUT NIVEAU

Les subventions accordées feront l'objet de 2 versements, le second de ceux-ci étant subordonné au bilan financier analytique de mi-saison des actions subventionnées qui pourront être réévaluées. Il devient donc obligatoire de procéder dès à présent à une véritable comptabilité analytique.

Rémi RIO souligne que le plan pluriannuel de développement du CDA 56 doit être le fil rouge auquel chaque membre du Comité Directeur doit se référer. Il s'entretiendra avec chacun des Présidents des Commissions afin de clarifier les actions dont ils sont les référents pour que le suivi analytique des actions et de leur budgétisation soient parfaitement définis.

Détail de la convention pluriannuelle relative à un projet associatif dans le domaine sportif au titre des années 2010 – 2013 :

Structuration : 2 000 €; Activités Publics : 300 €; Qualification : 1 000 €  
Équipements : 600 €; Promotion : 600 €; Haut-Niveau : 4 808 €

Total : 9 308 €

Détail de la convention Plan Sport Emploi 2010 :

Au titre de l'année 2010, sur la base de 8 mois : 8 000 €

La convention sera prorogée, sous réserve que les engagements qui motivent sont objet ne sont pas remis en cause, et s'accompagnera d'un financement dégressif de :  
10 667 € au titre de l'année 2011, 8 333 € au titre de l'année 2012 et 7 500 € au titre de l'année 2013.

Les subventions accordées dans le cadre du cnds pour les clubs pour la saison en cours sont les suivantes :

- Athlé Pays de L'orient : 1 200 €
- Athlétic Club Région Locminé Pontivy : 1 000 €
- Athlé Pays de Vannes : 1 200 €
- Cercle d'Entraînement Physique section athlétisme : 900 €
- Tréffléan athlétisme : 600 €
- Entente Sportive Est Morbihan : 600 €

Rappel est fait que les subventions accordées au titre du cnds 2011 pour les Clubs seront assujetties à la présentation d'un projet associatif. La Commission des Clubs, avec le concours de Fabien GRELARD, peut être sollicitée pour l'aide à la constitution du dossier qui devrait faire l'objet d'une étude préliminaire dès à présent, avant que la nouvelle saison ne débute. La présentation d'un projet associatif dans le cadre d'un plan pluriannuel de développement est de nature à permettre d'obtenir des subventions plus conséquentes.

Rémi RIO informe que la Commission Plénière du Conseil Général du MORBIHAN se réunira le 9 juillet. D'après les informations recueillies dernièrement, le CDA 56 bénéficierait d'une subvention au titre du fonctionnement et d'une subvention au titre de l'aide à l'emploi.

En l'absence d'un bilan comptable analytique établi à ce jour, Rémi RIO informe des réserves financières au 24/06/2010 :

Compte chèque CDA 56 : 15 191,09 €  
Livret Bleu CDA 56 : 58 558,84 €  
Compte Chèque CDCHS-CDA 56 : 899,40 €

Il informe les membres du Comité Directeur qu'il a procédé aux démarches auprès du CMB pour régulariser la situation ancienne et donc être mandataire de ce dernier compte, étant juridiquement le représentant et le responsable de la personnalité morale qu'est le CDA 56, la CDCHS n'étant qu'une émanation – tout comme les autres commissions – du Comité. Le Comité Directeur du CDA 56 demande donc que le Président et le Trésorier de la CDCHS 56 signent les documents de mandataires sans plus tarder. Le Président rappelle également que sa responsabilité est engagée concernant les manifestations sportives hors stade.

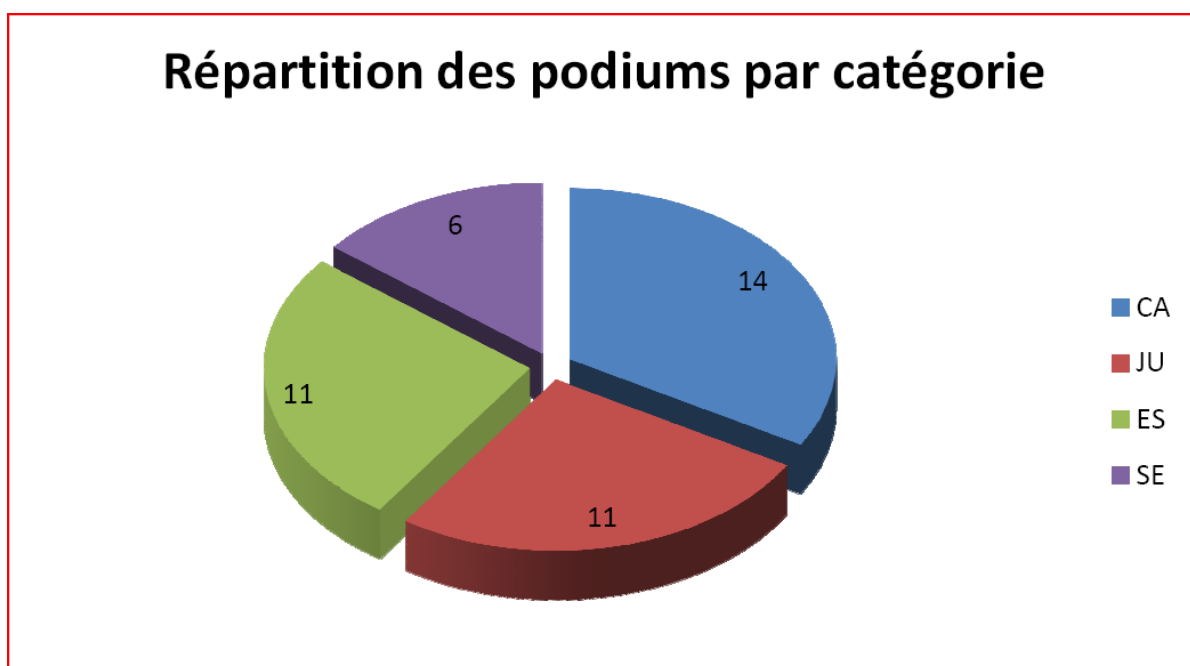
Rémi RIO informe également qu'il a demandé à la Trésorière Générale, Nadine BEGNIC, de lui remettre un chéquier afin qu'il puisse répondre aux situations de nécessité, particulièrement en ce qui concerne le salarier du CDA 56. Le Comité Directeur souligne

l'évidence que le Président du Comité, responsable juridique, soit à même de procéder aux règlements financiers en cas de besoin. Il informe qu'il procédera au virement automatique le 27 de chaque mois du salaire de Fabien GRELARD afin que ce dernier soit assuré de le percevoir en temps et en heure.

En étude depuis le mois de décembre et en collaboration étroite avec Eric MAZET, Rémi RIO annonce que la mise à disposition gratuite d'un minibus (hors assurance, carburant et entretien) est en phase de finalisation. Ce minibus, qui sera prioritairement mis à disposition du salarié du CDA 56 dans le cadre de ses missions ainsi qu'au déplacement du Comité Directeur, pourra être mis à disposition des Clubs. Une convention d'utilisation sera écrite, la participation financière des Clubs étant réduite aux seuls coûts de l'entretien kilométrique.

Une convention de mise à disposition du salarié du CDA 56 a été signée entre Rémi RIO, Président du CDA 56 et Jean-Luc PAUGAM, Président de la LBA. Cette convention, signée également par Fabien GRELARD, stipule que la mise à disposition dans le cadre de l'Equipe Technique Régionale de la LBA se fera à raison de 30 jours maximum en équivalent heures, soit 210 heures comprenant les heures de déplacement et toutes les heures nécessaires à l'accomplissement des missions dans le cadre de l'ETR, sous réserve que cette mise à disposition ne supprime les missions pour lesquelles a été signé un contrat de travail entre le CDA 56 et son salarié.

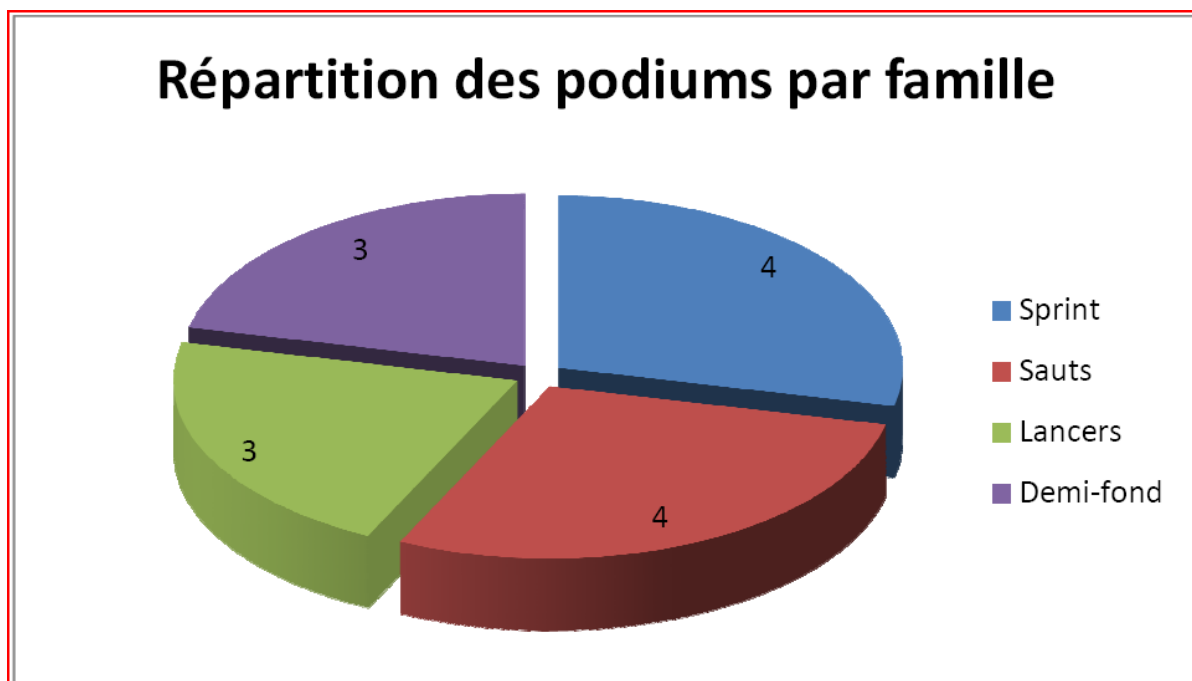
Un bilan des derniers championnats de Bretagne est présenté par Fabien GRELARD :



42 podiums	16 titres	12 vices champions	14 3 <sup>èmes</sup>	
42 podiums	14 CA	11 ju	11 ES	6 SE
42 podiums	20 F	22 M		

Ce bilan sera comparé à celui de la saison 2008 – 2009 afin d'en faire une analyse plus poussée.

Fabien GRELARD présente également le bilan du championnat de Bretagne Minimes :



14 podiums	5 titres	4 vices champions	5 3 <sup>ème</sup>	
14 podiums	4 Sprint	4 Sauts	3 Lancers	3 Demi-fond
14 podiums	6 F	8 M		

Fabien GRELARD fait l'état des qualifiés et qualifiables pour le Championnat de France Jeunes qui se déroulera à NIORT du 16 au 18 juillet.

5 athlètes ont réalisé les minimas A ou D à ce jour :

Maxime DRULA (APV) JUM en hauteur (2m02 N4) minima A

Amélie BOURHIS (APL'O) JUF au 10 km marche sur route (55'28"3 N4) minima A

Jean PERSONNIC (APL'O) ESM au 3 000 m steeple (9'15"35 N4) minima D

Clément MARTIN (APL'O) JUM au 200 m (22"14 N4) minima D et au 100 m (10"82 N3) minima D

Florelle LE GOFF (APV) ESF au poids (11m82 IR 1) minima D

11 athlètes ont réalisé les minimas E :

Anaïs LE TULZO (BSA) CAF au 100 m ; Maëlle DUPUREUR (APV) CAF au 100 m ; Claire TOUGNAUD (APL'P) CAF à la longueur ; Nicolas ROUSSIN-LE TEXIER (APV) ESM à la longueur ; Virginie SAULNIER (APL'O) JUF au 100 m, 200 m et 400 m ; Elodie MOREAU (CEP) JUF au 100 m haies ; Marion LE NEUE (EAPG) JUF au marteau ; Florelle LE GOFF (APV) ESF au javelot ; Simon GRAGNIC (APL'O) ESM au 800 m et au 1 500 m ; Goal-Maël TANGUY (CIMA) JUM au 800 m ; Wendy JOSSO (ACRLP) CAM au 800 m.

Il faut souligner le nombre important de clubs représentés ainsi que la diversité des disciplines représentées.

Le budget prévisionnel de l'axe haut niveau permet de financer à hauteur de 100 €/ athlète pour les participants aux championnats de France jeunes. Cette proposition est votée à l'unanimité.

### **Championnat départemental de cross country**

Conformément aux règles fédérales, il n'y aura pas de championnat pour les licenciés Athlé Découverte qui doivent pratiquer le cross sous la forme de relais. Le Président Rémi RIO soumet au Comité Directeur la proposition d'organiser la veille du championnat départemental une journée spécifique déclinée de la façon suivante à l'image des journées "Marche Nordique découverte" du 26 et 27 juin 2010 organisée par la FFA au parc de Berçy :

- Relais EA / PO
- Marche nordique :
  - ateliers d'initiation toute la journée
  - virées marche nordique d'une heure
- Village sport et santé
- Kid stadium

Le Comité Directeur vote à l'unanimité pour cette organisation dont le référent sera Joseph FALQUERHO.

Le village sport et santé sera assuré par Elisabeth LARNICOL, médecin du CDA 56. Cette dernière informe qu'elle a contacté ses homologues des autres comités bretons ainsi que le médecin de la LBA pour organiser un colloque sur le thème "Sport et enfant" qui s'adressera non seulement aux enfants mais également aux entraîneurs et aux parents. Elle souhaite faire intervenir les jeunes athlètes, et en particulier les minimes, lors de ce colloque.

Concernant la marche nordique, Rémi RIO rappelle que le CDA 56 a pris à sa charge le coût d'inscription à la formation d'entraîneur, étant entendu que les bénéficiaires s'engageaient à s'impliquer dans les actions mises en place par le CDA 56 concernant cette nouvelle pratique. Deux licenciés se sont présentés à cette formation dont le coût d'inscription (350 € et 250 €) a été pris en charge par le CDA 56 : Nadine BEGNIC et Blaise MAYANGA. Ils seront chargés de la mise en place et de l'organisation des ateliers et virées de marche nordique. Le CDA 56 financera l'achat des bâtons spécifiques qui seront utilisés lors de cette journée et qui serviront lors des opérations de promotion de la marche nordique, étant entendu qu'il appartient aux clubs et/ou aux licenciés de financer l'achat de bâtons à usage personnel.

La résolution d'instituer la gratuité de l'entrée au championnat départemental de cross country est votée à l'unanimité. Comme pour les 3 meetings qui bénéficient d'une aide financière, il sera alloué une aide financière sous réserve, comme pour les 3 meetings précédents, de la présentation d'un compte de résultat portant sur la compétition organisée.

### **Demande d'affiliation**

Deux associations ont fait une demande d'affiliation : Raid Golfe du Morbihan et Courir 24 heures. Les dossiers ont fait l'objet d'une étude détaillée par Antoine PAPE, Président de la Commission des Statuts et des Règlements et a été soumise à chaque membre du Comité Directeur. Ce dernier a décidé de donner un avis favorable sous réserve d'une écriture des statuts qui s'inspirent plus du modèle proposé par la FFA.

## Tarifs saison 2010 – 2011

Rappel : le montant des parts départementales n'a pas subi d'augmentation depuis la saison 2005 – 2006. Le Comité Directeur Fédéral a voté le 12 juin les parts fédérales. Le Comité Directeur de la LBA a voté le 17 juin les parts régionales qui ne sont pas à ce jour diffusées.

3 propositions de tarifications ont été proposées au Comité Directeur du CDA 56. Ce dernier a voté à l'unanimité les parts départementales suivantes :

### Part CDA 56 licences 2010 – 2011

#### Licences Athlé Compétition

BE / MI / CA / JU / ES / SE / VE

14 €(dont 5 €de cotisation salariale)

#### Licences Athlé Découverte

EA / PO

14 €(dont 5 €de cotisation salariale)

#### Licences Athlé Santé et Athlé Running

CA / JU / ES / SE / VE

1,90 €(part bloquée par décision fédérale) + 5 €de cotisation salariale (total 6,90 €)

#### Licences Athlé Entreprise

CA / JU / ES / SE / VE

4,00 €(part bloquée par décision fédérale) + 5 €de cotisation salariale (total 6,90 €)

#### Licences Athlé Encadrement

MI / CA /JU / ES / SE / VE

14 €(dont 5 €de cotisation salariale)

### Remarques :

*Uniformisation du tarif de la part départementale de toutes les licences (hormis pour les licences loisirs et la licence entreprise dont la part est bloquée par décision fédérale).*

*Prise en charge de la licence encadrement (hors contribution salariale qui reste inchangée) pour les dirigeants impliqués directement dans le comité directeur du CDA 56 et/ou dans les commissions départementales.*

*Réduction de 2 € sur la part départementale des licences Athlé Découverte.*

catégorie	2009 - 2010	2010 - 2011
<b>LICENCE COMPETITION</b>		
BE	12.20	14.00
MI	12.80	14.00
CA	13.00	14.00
JU	13.00	14.00
ES	13.00	14.00
SE	13.00	14.00
VE	13.00	14.00
<b>LICENCE DECOUVERTE</b>		
EA	16.00	14.00
PO	16.00	14.00
<b>LICENCE SANTE &amp; RUNNING</b>		
CA/JU/ES/SE/VE	6.50	6.90
<b>LICENCE ENCADREMENT</b>		
MI	17.80	14.00

CA/JU/ES/SE/VE	9.55	14.00
<b>LICENCE ENTREPRISE</b>		
CA/JU/ES/SE/VE	-	9.00

Les très faibles augmentations en licence Athlé Compétition sont compensées notamment par les diminutions des parts fédérales en CA/ES/SE/VE. L'augmentation de la part fédérale en licence Athlé Découverte est pondérée par la diminution de 2 euros de la part départementale. L'augmentation globale et compte tenu de la cotisation salariale est de 1,41 %.

Le Président Rémi RIO répète ce qui a été dit par un salarié formateur du CDOS 22 lors de la journée de formation à l'examen de dirigeant (10 candidats morbihannais ont été reçu à l'examen) : une adhésion associative de 150 € est un minimum. Un tel montant se justifie au regard du temps et de la qualité de l'encadrement proposé au sein des clubs qui pourraient également s'inscrire dans une démarche de groupement d'employeurs pour offrir ainsi des prestations de qualité non dépendantes du seul bénévolat.

### **Calendrier Prévisionnel 2010 – 2011**

Jean-Marc HEURTAUX, Président de la Commission Sportive et d'Organisation, présente quelques grandes dates du calendrier prévisionnel :

Championnat départemental en salle le 19 décembre. Le Comité Directeur s'interroge sur cette date au regard de la concordance des catégories et de la saison. Il est rappelé que seules les performances A réalisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 sont qualifiantes pour les championnats de France en salle. Le problème se pose également quant au changement de catégorie qui intervient le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Championnat départemental de cross country le 9 janvier à HENNEBONT (précédé de la journée dédiée aux EA/PO et à la marche nordique).

Challenge Equip'Athlé tour hivernal le 5 ou 6 mars à PLOËRMEL

Championnats départementaux TTC les 28 et 29 mai. Chacun s'accorde à dire que c'est le meilleur choix.

Meeting interrégional APV le 12 juin.

La 1<sup>ère</sup> journée des lancers (disque, javelot et marteau) aura lieu soit à VANNES, soit à SAINT-RENAN le 24 octobre, tout comme la 2<sup>ème</sup> journée le 12 décembre.

Le challenge national Equip'Athlé finale B se déroulera à VANNES le 10 octobre.

Le championnat de Bretagne de cross country court ainsi que le cross de la Ligue aura lieu à BREST le 21 novembre. Le cross de la Ligue aura lieu dans le Morbihan en 2011.

Le championnat de Bretagne de poids aura lieu à PLOËRMEL en même temps que le meeting de l'EAPG.

Le championnat de Bretagne en salle aura lieu à SAINT-MALO les 22 et 23 janvier.

Le stade de Kercado accueillera les 2 tours des interclubs les 8 et 22 mai ainsi que le championnat de Bretagne les 18 et 19 juin.

### **Questions diverses**

Serge RIGOT a posé la question de la quantité et de la qualité des jurys lors des compétitions. C'est effectivement un problème récurrent dont la solution passe par la formation d'un plus grand nombre de bénévoles.

Joseph FALQUERHO évoque le déficit de communication par la Presse. Des actions prévues dans le plan pluriannuel de développement seront mises en place dès la saison prochaine grâce à la présence du CMT du CDA 56 Fabien GRELARD. Le CDA 56 souhaite que la Presse diffuse les podiums de toutes les compétitions. Fabien GRELARD sera chargé de

fournir à la Presse les informations significatives avant les compétitions essentielles (championnats et meetings). Un article mensuel sur l'athlétisme dans ces différentes facettes serait également bénéfique pour faire connaître ou mieux connaître l'athlétisme. Le Comité Directeur souligne le fait que la Presse locale est le meilleur vecteur de communication pour les Clubs.

La réunion se termine à 21h15.

Le Président remercie chaleureusement Eric MAZET qui quitte le département pour des raisons professionnelles. Il souligne l'apport qu'Eric a apporté au sein du CDA 56 et le rôle moteur qu'il a eu tout au long des 6 années qu'il a passé au sein de l'athlétisme morbihannais en tant que Président de la Commission des Entraîneurs.

Au nom du CDA 56, il lui remet un classeur "Entraîneur en athlétisme" ainsi que des ouvrages sur une autre de ses passions : les voyages, la mer et la plongée. L'escale brestoise ne lui fera pas couper les ponts avec l'athlétisme morbihannais et des projets émergeront certainement entre les deux départements. Gwénaëlle, son épouse, reçoit également un ouvrage, le Président tenant à souligner que le temps donné par les bénévoles associatifs est autant de temps pris aux proches qui participent donc indirectement de cette façon à l'implication dans les Clubs et le Comité.

Eric est touché par les hommages reçus et confirme qu'il ne cessera pas de s'intéresser à l'athlétisme morbihannais.

Le Président du CDA 56  
Rémi RIO

Le Secrétaire Général du CDA 56  
Dominique DERRIEN